



ANIM'jeunes

Recy
Saint-Martin-sur-le-Pré

Accueil de loisirs de Saint-Martin-sur-le Pré enfants de 6 ans et plus

du lundi 22 avril au vendredi 03 mai

Places limitées

Priorité aux Saint-Martinais et Recyots



CENTRE AÉRÉ

Association Anim' Jeunes

Espace Roger Bertrand (parking salle des fêtes) Chemin des Sports 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ

Contact : Jean-François GAUTHIER, directeur du centre de Saint Martin


Joignable uniquement le mardi et jeudi de 09h00 à 11h00 au 07.44.98.32.54

✉ animjeunes51@gmail.com  [animjeunes51520](https://www.facebook.com/animjeunes51520)

www.mairie-saintmartinsurlepre.fr/vivre-a-saint-martin-sur-le-pre/associations/anim-jeunes/

SEMAINE 1

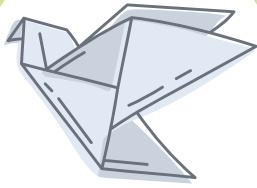
du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

3 groupes

LUNDI



Activités manuelles et activités physiques ou jeux collectifs



JEUDI

APRÈS-MIDI

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

Patinoire



Départ 13h30

prévoir chaussettes hautes et gants

Visite de la Caserne



Départ 13h30

Sécurité routière



Départ 13h30

Bowling



Sécurité routière



Départ 13h30

Bowling



Départ 13h30

Bubble foot



GRAND  JEU

dès 14h

Goonies Land



Paintball enfant



Accrobranches



Pique-nique



à prévoir


 Départ en sortie à 09h00 - Retour prévu avant 18h00 



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.

SEMAINE 2

du lundi 29 avril au vendredi 03 mai 2024

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

3 groupes

APRÈS-MIDI

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

LUNDI

Activités
manuelles
et activités
physiques
ou jeux
collectifs

Visite du
patrimoine
Châlonnais



Départ
13h30

Piscine



MARDI

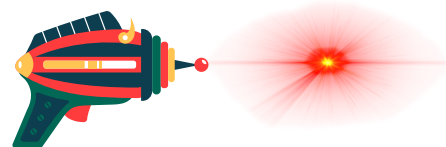


Circus Park



Départ
13h30

Laser game



MERCREDI

Jour férié : Fête du travail

JEUDI

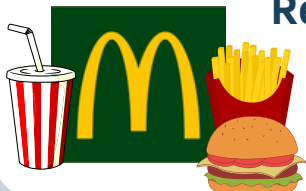
Activités
manuelles
et activités
physiques
ou jeux
collectifs



Départ
13h30



VENDREDI



Repas au Mc Do
et
Cinéma



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.

Permanences d'inscription :

le mercredi 03 avril de 16h00 à 18h30 (St Martinais/Recyots)

le samedi 06 avril de 10h00 à 12h30 (Extérieurs)

à l'Espace Roger Bertrand Chemin des Sports 51520 ST MARTIN
(parking de la salle des fêtes à St Martin)



Pour inscrire votre enfant :

- Compléter le formulaire d'inscription en flashant ce QR-code
- **NOUS TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT PAR MAIL LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE SAINT MARTIN SUR LE PRÉ**
- Vous présenter à l'une des permanences pour effectuer votre règlement



	Saint Martinais et Recyots		Extérieurs (dont scolarisés et travaillant à St Martin et Recy)	
PLEIN TARIF				
semaine 1	98 €		108 €	
semaine 2	74 €		84 €	
TARIF CAF	Si QF* > 15 000€	Si QF* < 15 000€	Si QF* > 15 000€	SI QF* < 15 000€
semaine 1	88 €	80 €	98 €	90 €
semaine 2	66 €	60 €	76 €	70 €
TARIF MSA	Prévoir copie de votre bon MSA			

Sur tarifs CAF : **Quotient Familial*** = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales (éléments apparaissant dans l'avis d'imposition)

Pour profiter des activités proposées par Anim' Jeunes vous devez être adhérent :

- Cotisation annuelle : 25€

Tarif de la cotisation dégressif dès le 2ème enfant de la famille : 20 € puis 15 €

Mode de règlement :

Espèces - Chèque à l'ordre d'Anim' Jeunes - Chèques vacances dûment remplis
(auxquels s'ajoutent +2.5% du montant total de la somme payée en chèques ANCV)

L'inscription vous sera confirmée par mail, après contrôle de votre dossier complet. Le règlement s'effectuera sur l'une des deux permanences.

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique